



## Pour diffusion immédiate

# Un incendie survenu récemment à Barrie incite le BCI à émettre un avertissement de sécurité-incendie

**Toronto (12 juillet 2007)** – Le commissaire adjoint des incendies, Doug Crawford, met en garde la population ontarienne, en recommandant de brancher les climatiseurs individuels directement dans des prises électriques ou, si ce n'est pas possible, d'utiliser des cordons de rallonge conçus pour les gros appareils ménagers. Le Bureau du commissaire des incendies (BCI) émet cet avertissement de sécurité-incendie après avoir confirmé qu'un incendie survenu à Barrie, qui a provoqué près d'un million de dollars de dommages, avait pour origine l'utilisation incorrecte d'une rallonge électrique.

Lorsque les enquêteurs du BCI sont arrivés sur les lieux, dans un immeuble de neuf appartements et trois commerces de détail situé sur la rue Dupont ouest, ils ont remarqué un réfrigérateur et un climatiseur portable branchés dans une rallonge électrique de calibre 16. Les enquêteurs ont examiné le fil électrique à l'intérieur du cordon fondu et noté des signes évidents de dommages causés par un arc électrique.

« Si vous le pouvez, branchez les climatiseurs individuels directement dans une prise électrique. Si ce n'est pas possible, utilisez un cordon de rallonge « homologué », à trois fils de calibre 14, avec mise à la terre, pour appareil ménager, a déclaré M. Crawford. La rallonge sur les lieux de cet incendie était d'un modèle ordinaire, pour usage léger. Ce genre de rallonge n'est pas adapté à la charge des climatiseurs ou autres gros appareils. Par exemple, l'été dernier, un jeune père et son bébé de trois semaines sont morts tragiquement dans l'incendie de leur appartement où une rallonge électrique avait été utilisée de façon inappropriée pour un climatiseur individuel. Heureusement, dans l'incendie de Barrie, personne n'a été blessé et le système d'alarme incendie était opérationnel. »

Avec la chaleur estivale qui incite les gens à utiliser leurs climatiseurs pour se soulager, ces incendies rappellent à la population, notamment aux propriétaires et aux locataires, à quel point il est important de s'assurer que les climatiseurs fonctionnent sans présenter de danger et que les maisons et les immeubles d'appartements doivent être équipés d'avertisseurs de fumée en bon état à chaque étage et à l'extérieur des endroits où l'on dort.

Ce violent incendie s'est produit dimanche et a forcé un certain nombre d'entreprises de Barrie à fermer leurs portes et laissé plusieurs personnes sans domicile. Le Bureau du commissaire des incendies, les services d'incendie et d'urgence de Barrie et le service de police de Barrie ont mené l'enquête.

-30-

### Renseignements :

**Carol Gravelle, Bureau du commissaire des incendies, 416 325-3138**

**Bev Gilbert, Bureau du commissaire des incendies, 416 325-3178**